

COMMUNE DE FEINGS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
20 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze, le 20 du mois de janvier à 19 h, le conseil municipal de Feings s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de madame Karine MICHOT, maire de Feings.

PRESENTS: Karine MICHOT, Yannick CONGRAS, Marc REUILLON, Christophe BESNE, Gilles SAGET-LETHIAS, Hervé BARON, Pascal JAULIN, Éric LEBERT, Nicole LOUVEAU, Jérôme MARCADET, Séverine MARTY, Claude PASDELOUP, Leïla SALHI

ABSENTS EXCUSES: Alexandra TINGAULT, Philippe TINGAULT

Secrétaire de séance élue : Claude PASDELOUP

En début de séance, madame le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour un nouveau point qui sera débattu. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :

- *Classement domaine public de deux raccordements d'assainissement*

CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE DEUX RACCORDEMENTS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire expose que deux habitations ont été raccordées au réseau d'assainissement collectif : 13 rue de la Cazellerie et 22 route de Coulomnes.

Chaque raccordement n'excède pas cent mètres et est destiné à desservir qu'une seule habitation. Il s'agit bien de raccordement d'habitation selon l'article L332-15 du code de l'urbanisme qui fait du raccordement un équipement propre de l'habitation à la charge du propriétaire.

Les propriétaires de ces raccordements ont proposés à la commune de céder ces raccordements au domaine public.

Après en avoir délibéré les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité le rattachement de ces deux raccordements au domaine public.

Ils feront désormais partie du réseau d'assainissement collectif de façon imprescriptible et inaliénable.

OUVERTURE DE CREDIT :

Madame le Maire rappelle l'insuffisance de crédits pour le paiement immédiat de factures d'investissement et considérant la nécessité de procéder au paiement de ces factures, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à ouvrir les crédits nécessaires à concurrence de 25 % des dépenses d'investissement votées l'année précédente hors remboursement d'emprunts, et s'engage à reprendre ces crédits dans le budget primitif 2015.

Art 2151	12 890,40 €	Réfection route de Oisly	RADLE TP
----------	-------------	--------------------------	----------

PROJETS 2015 :

Madame le Maire présente un bilan des comptes 2014 des budgets commune et assainissement.

Les conseillers municipaux **discutent** des projets pour l'année 2015 :

VOIRIE : Cheminement le long de la RD 52 / Arasement de la chaussée rue de Cornilly / Réfection de différents chemins

ECLAIRAGE PUBLIC : Points lumineux à revoir rue de Cornilly/ Rue de Coulomnes/ Rue de la Bièvre

HANGAR : Extension du hangar municipal

MAIRIE : Remplacement des huisseries vétustes de la salle des mariages/ rampe d'accès au secrétariat pour les personnes à mobilité réduite/ aménagement de la cour de la mairie

MATERIAL : Tronçonneuse/ Appareil de sonorisation pour les manifestations publiques

SALLE DES FETES : Rideaux

CANTINE : Remplacement des huisseries vétustes

Les projets sont nombreux. La commission finances se réunira pour préparer un budget qui devra prendre en compte l'autofinancement de la commune et des recettes de fonctionnement et des subventions en baisse. Aucun emprunt n'est envisagé.

La commission proposera des priorités en fonction des finances.

BULLETIN MUNICIPAL :

Hervé BARON présente au nom de la commission « Bulletin Municipal » la maquette du bulletin en cours d'élaboration. La date limite de remise d'articles est fixée au 28 janvier prochain.

La prochaine réunion de la commission est fixée le 17 février 2015 à 19h.

14 JUILLET :

Une réunion est prévue avec la commune de Fougères sur Bièvre pour préparer le 14 juillet prochain. Lors de cette réunion nous présenterons une nouvelle formule de repas proposée par Séverine MARTY BESCHON.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 17 février 2015.